



## Deux nouveaux centre et maison de santé ouvriront à Paris en 2016

**Paris soutient la création de deux nouveaux centre et maison de santé, dans les 14e et 18e arrondissements, afin de favoriser le développement d'une offre de soins accessible à tous, sur tout le territoire et plus particulièrement dans les zones déficitaires.**

Pour répondre aux problématiques d'accès aux soins et aux perspectives préoccupantes de la démographie médicale, Paris se mobilise pour favoriser le maintien et le développement d'une offre de soins de premier recours partout dans la capitale.

« **Concrétisation de cet engagement : deux nouveaux centre et maison de santé ouvriront à Paris en 2016**, dans les 14e et 18e arrondissements », annonce Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP, qui soumettra cette délibération au prochain Conseil de Paris.

Ils seront financés grâce au fonds de soutien dédié aux projets de création, de modernisation et de restructuration des centres et maisons de santé qui respectent le label « Paris Santé ». 200.000€ seront alloués par la Ville de Paris à chacun de ces deux projets pour financer les équipements et les travaux d'aménagement. Les professionnels de santé s'engagent de leur côté à pratiquer des tarifs conventionnés en secteur 1.

### **Le centre de santé polyvalent et pluridisciplinaire Romy Schneider (18e)**

Situé en zone déficitaire en offre de soins primaires, ce centre permettra de mieux répondre aux besoins des populations du nord-est de Paris. Proposé par l'association Marie-Thérèse, il sera situé à proximité des hôpitaux Lariboisière et Fernand Widal, dans un quartier dynamique qui compte près de 25.000 habitants. Il proposera des consultations de médecine générale, des soins infirmiers, dentaires et d'orthodontie, ainsi qu'un éventail de spécialités.

### **La maison de santé pluriprofessionnelle (14e)**

Située au cœur du quartier de la Porte de Vanves, classé politique de la ville, cette maison de santé permettra de renforcer la prise en charge des habitants grâce à une équipe de 13 professionnels de santé : médecins généralistes, infirmières et masseurs-kinésithérapeutes. Le bailleur social Paris Habitat-OPH, propriétaire du local, assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

« Ces deux nouvelles structures mettent en œuvre un projet médical et social d'accès aux soins, tout en offrant aux professionnels et aux patients les avantages d'un exercice regroupé coordonné et une continuité de la prise en charge. L'objectif est bien de garantir à tous l'accès aux soins de premier recours et de dynamiser la démographie médicale », souligne Bernard Jomier.